ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Comite consultatif national d'ethique

Question écrite n° 45560

Texte de la question

M. Michel Hannoun attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la composition du Comite consultatif national d'ethique. Ce comite est cense etre compose par des representants des differentes familles spirituelles et philosophiques de notre pays. C'est a ce titre qu'y sont representees les principales religions ainsi que certains courants de pensee. Il apparait pourtant qu'un nombre tres limite de courants de pensee y aient une representation. Ainsi, parmi les grands systemes philosophiques, seul le marxisme y dispose d'un representant. Il lui demande en consequence de bien vouloir lui faire connaitre son sentiment sur ce point et lui preciser s'il est dans ses intentions de prendre des mesures tendant a elargir la representation des familles de pensees au sein du Comite consultatif national d'ethique.

Texte de la réponse

Le Comite consultatif national d'ethique pour les sciences de la vie et de la sante, cree en 1983 et dont les missions ont ete reaffirmees par la loi du 29 juillet 1994 relative au don et a l'utilisation des elements et produits du corps humain, a l'assistance medicale, a la procreation et au diagnostic prenatal, comprend, outre son president, trente-neuf membres repartis en trois categories : cinq personnalites appartenant aux principales familles philosophiques et spirituelles, dix-neuf personnalites qualifiees choisies en raison de leur competence et de leur interet pour les problemes d'ethique et quinze personnalites appartenant au secteur de la recherche. Les cinq personnalites appartenant a la premiere categorie sont designees par le President de la Republique. Il s'agit actuellement de M. Mohammed Arkoun, de M. Henri Atlan, de M. Jean-Francois Collange, de M. Olivier de Dinechin et de M. Lucien Seve. Il n'est pas envisage d'augmenter le nombre des representants des personnalites appartenant aux principales familles philosophiques et spirituelles au sein du Comite consultatif national d'ethique pour les sciences de la vie et de la sante.

Données clés

Auteur : M. Hannoun Michel
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 45560
Rubrique : Bioethique
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 novembre 1996, page 6110
Réponse publiée le : 20 janvier 1997, page 301